

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE LA VILLE DE QUÉBEC

Le 13 décembre 2011 à 19h00

Restaurant Le Montagnais
9450, boulevard Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré

Étaient présents :

Messieurs	Raymond Audet	Citoyen Saint-Joachim
	Robert Caron	Citoyen Saint-Tite-des-Caps
	Julien Garcia	Conseil régional de l'environnement
	Mario Godbout	Municipalité de Saint-Joachim
	Michel Simard	Citoyen Saint-Ferréol-les-Neiges
	Serge Simard	Ville de Beaupré
	Richard Simoneau	Ville de Québec – Service des travaux publics
Mesdames	Mylène D'Aoust	Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)
	Monique Goulet	Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
	Sylvie Verreault	Ville de Québec - Service de l'environnement
	Laurie Laperrière	Secrétaire du comité

Étaient absents :

Messieurs	Pierre Dion	Représentant de la MRC
	Marc Dubeau	Représentant de la MRC
	Steeve Verret	Ville de Québec
Madame	Hélène Gravel	Municipalité de Saint-Tite-des-Caps

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 27 septembre 2011
3. Membre du conseil d'administration de l'organisme de bassins versants
4. Nouveaux membres
5. Suivi environnemental du LEVQ
6. Suivi du plan de mesure d'urgence
7. Suivi des opérations du LEVQ
8. Visite du site d'enfouissement
9. Bilan financier
10. Varia
11. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour
12. Fin de la rencontre

COMPTE RENDU

Heure de début : 19h
Heure de fin : 21h

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté par Monsieur Audet et proposé par Monsieur Godbout. Il est proposé d'ajouter le point 2.1 « Suivi au compte-rendu du 27 septembre » suite au point 2.

2. Lecture et adoption du compte rendu de la réunion du 27 septembre 2011

Le compte rendu de la rencontre du 27 septembre est adopté par Monsieur Audet. Une coquille est relevée par Monsieur Garcia au point 6 de la page 4 du compte rendu. Le mot « chaire » devrait s'écrire « chair ». Il est proposé par ce dernier d'ajouter au compte rendu le nom des personnes responsables du suivi dans la marge, vis-à-vis les points dont une personne est responsable.

2.1 Suivi du compte-rendu du 27 septembre 2011

Point 3 paragraphe 5: Monsieur Audet informe les membres que Madame Mc Nicoll, du Canyon Sainte-Anne remplacera le siège occupé par les Amis du Cap Tourmente. Finalement, il n'y aura pas de siège occupé par les Sept-Chutes.

Point 5 question 3 : Monsieur Simoneau affirme que la torchère est redémarrée depuis le 2 décembre 2011.

Point 5 question 4 : Monsieur Simoneau apporte les clarifications demandées par monsieur Dion. C'est uniquement lorsqu'il y a une fausse alarme que les frais sont défrayés par la Ville de Québec. Sinon, c'est la municipalité de Saint-Joachim qui couvre les frais car l'intervention est sur son territoire.

3. Membre du conseil d'administration de l'organisme de bassins versants

Résolution 11-02

Attendu que le conseil d'administration de l'organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency a approché le comité de vigilance du lieu d'enfouissement de la Ville de Québec pour qu'un membre de ce comité soit nommé pour siéger sur le conseil d'administration de ce comité.

Attendu que Monsieur Audet est intéressé à occuper ce poste.

En conséquence

Il est proposé par monsieur Serge Simard et appuyé à l'unanimité que Monsieur Audet siège sur le conseil d'administration de l'organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency.

4. Nouveaux membres

Monsieur Audet souhaite la bienvenue à Monsieur Serge Simard, qui est le nouveau représentant de la Ville de Beaupré. Monsieur Audet confirme également qui seront les deux nouveaux membres du comité. Il s'agit de Madame Hélène Mc Nicoll, présidente du Canyon Sainte-Anne, qui remplace Monsieur Bernard Paré de l'organisme les Amis du Cap Tourmente et de Monsieur Jean Landry de l'organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency qui occupera un siège dédié au secteur environnemental.

5. Suivi environnemental du LEVQ

Madame Verreault présente les résultats de la campagne du printemps, de l'été et de l'automne 2011. Elle présente sommairement les faits marquants de 2011. Le rapport complet du suivi environnemental de l'année 2011 sera prêt au début 2012.

Elle mentionne tout d'abord qu'à proximité des anciens bassins du LES (ruisseau Est), un dépassement de la norme en coliformes fécaux a été observé en juillet. Ces coliformes sont probablement attribuables à la présence d'animaux dans le ruisseau Est, plutôt qu'au LES lui-même. Outre cet élément, tout est conforme.

Au printemps 2011, on a pu observer des résurgences au LES. Ces résurgences ont été captées et acheminées à la station de traitement de lixiviat du LET. Cependant, lors d'une période de fortes précipitations mêlée à la fonte des neiges, une certaine quantité d'eau de surface mélangée aux résurgences s'est écoulée dans le réseau hydrographique. Un échantillon a été prélevé à la sortie du LES afin de s'assurer de la conformité environnementale de ces eaux. Par ailleurs, tel que déjà mentionné, l'ouvrage de captage identifiée RG-LX interceptant une résurgence principale à la limite Est du LES a débordé ce printemps. Une conduite temporaire a alors été installée. Pour le printemps 2012, une procédure écrite concernant le suivi des résurgences printanières sera mise en place, laquelle a été discutée avec le MDDEP.

Concernant les résultats obtenus pour le ruisseau Ouest, madame Verreault mentionne qu'il y a eu des dépassements de matières en suspension (MES) à l'automne 2011. Monsieur Simoneau explique que ces dépassements ont été causés par les activités reliées à la construction de la nouvelle cellule 5. Des mesures de mitigation pour minimiser l'apport en MES ont été mises en place selon les procédures du MTQ, mais suite aux dépassements, un nouveau bassin de sédimentation a été construit.

En ce qui a trait aux eaux souterraines, tout est conforme à la réglementation. Le LET n'a pas d'influence sur les eaux souterraines. La contamination observée dans les puits situés à proximité du LES n'ont pas d'impact sur l'aval du site ni sur les résurgences en forêts. Madame Verreault rappelle qu'une modélisation de l'écoulement des eaux souterraine faite dans le cadre de l'étude hydrogéologique (2007) avait révélé que la contamination provenant du LES n'aura pas d'impact significatif sur la rivière Sainte-Anne.

Enfin, tous les résultats de l'effluent de la station de traitement du lixiviat sont conformes à la réglementation. En ce qui concerne les objectifs environnementaux de rejet (OER, objectifs non contraignants), on a observé au cours de l'été des dépassements en dioxines et en furannes et au cours de l'automne, un

dépassement en nitrites. Pour les dioxines et furannes, les concentrations mesurées sont très faibles et ne commandent pour le moment aucune intervention particulière. Dans la rivière Sainte-Anne, il n'y a pas de changement de la qualité de l'eau depuis l'entrée en fonction de la station.

Madame Verreault mentionne également que les concentrations des contaminants présents dans le lixiviat brut traité à la station sont moindres que celles initialement prévues lors de la conception de la station.

Monsieur Caron relate aux membres que Madame Isabelle Martineau, de la Ferme du Bon temps, a observé lors de fortes pluies de plusieurs jours que l'eau du ruisseau qui passe sur sa terre changeait de couleur. On mentionne qu'il y a certainement un lien avec les travaux de construction et de réaménagement (dépassements en MES), discutés précédemment.

Monsieur Michel Simard s'interroge au sujet de la zone de remblai (P0-09-03) sur un horizon à long terme, Monsieur Simoneau répond que la Ville prévoit un plan de gestion des déblais et remblais sur le site.

6. Suivi du plan de mesure d'urgence

Monsieur Simoneau dit aux membres du comité que le plan de mesure d'urgence de la station de traitement des eaux n'a pas été mis en place à l'automne 2011 mais que le mandat sera donné au début de l'année 2012 pour que le plan soit en place à l'été 2012. Ce plan devrait intégrer les deux autres plans de mesures d'urgence pour les activités de gestion des biogaz.

7. Suivi des opérations du LEVQ

1. Tout d'abord, monsieur Simoneau mentionne le changement à l'équipe de travail de la Ville de Québec. Monsieur Denis Beauchesne a été nommé pour occuper le poste de technicien.
2. Monsieur Simoneau dit que la fermeture des opérations devrait être complétée le 20 décembre 2011. La réouverture des opérations se fera après le dégel, au début du mois de mai 2012.
3. Concernant la construction de la cellule numéro 5, le chantier a été fermé en novembre. La reprise des travaux est prévue au printemps 2012, après le dégel.
4. Finalement, en ce qui a trait à la cellule numéro 6, le projet est en préparation. Pour obtenir le C.A, la Ville de Québec doit faire construire 5 puits, ce qui nécessite un équipement de forage très spécifique et rare. La Ville est actuellement à la recherche d'une entreprise qui dispose de l'équipement nécessaire pour réaliser ce mandat.

8. Visite du site d'enfouissement

Monsieur Simard dit qu'il n'a pas fait de visites du site récemment. Il demande à Madame Verreault de l'accompagner pour une visite du site au printemps prochain. Monsieur Garcia démontre également son intérêt à y aller.

9. Bilan financier

Madame Laperrière présente le bilan financier. Les dépenses relatives à la dernière rencontre sont présentées et expliquées en détails.

10. Varia

Monsieur Audet aborde le sujet de l'augmentation des frais de secrétariat. Ces derniers passent d'un taux horaire de 23,50\$ de l'heure à 32,99\$. Madame Laperrière explique que cette augmentation du tarif représente les avantages et les charges sociales.

11. Date de la prochaine rencontre et sujets à l'ordre du jour

Monsieur Audet propose que la prochaine rencontre ait lieu le deuxième mardi du mois de février 2012, soit le 14.

12. Fin de la rencontre

La fin de la rencontre est proposée et adoptée à l'unanimité à 21 heures.

Laurie Laperrière
Municipalité de Saint-Joachim